

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 448

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2. Janvier 2004

«Comme les sociétés, et les poissons, les langues pourrissent par la tête.

Ce sont les élites technocratiques, et non la rue, qui nous imposent américanismes et néologismes faussement savants.»

(Bertrand Poirot-Delpech)

«Audit»

Ce terme, quoique accepté par les dictionnaires usuels, ne l'est pas par l'Académie. En anglais, *to audit* signifie «vérifier»; le substantif *audit* recouvre trois notions et s'énonce en français par *a*) vérification, investigation, contrôle, enquête; *b*) organisation du travail; *c*) évaluation, contrôle, vérification de la bonne gestion d'une entreprise, de l'application correcte des décisions prises, de la bonne exécution des activités particulières à l'entreprise.

Anglicisme inutile et donc à proscrire.

(Défense du français, n° 448, janvier 2004)

Batteur, bateleur

«Un peu plus loin, ce sont les bateleurs d'estrade...» Erreur relevée dans un périodique romand, résultant d'une double confusion. Entre *batteur* et *bateleur*, d'une part, et entre les deux acceptions du mot «estrade» 1. Route, chemin. Aller à l'estrade: parcourir les chemins en éclaireur (milit.). 2. Plancher surélevé sur lequel les saltimbanques exécutent leurs tours.

Batteur d'estrade: cavalier chargé d'un service de surveillance et d'espionnage. Par ext.: vagabond, aventurier.

Bateleur: personne qui amuse le public, en plein vent, par des bouffonneries, des tours de force ou d'adresse; saltimbanque. Fig. et fam.: *Faire le bateleur*: faire le bouffon en société.

(Défense du français, n° 448, janvier 2004)

«Caddie»

Ce mot (orthographié aussi «caddy»), emprunté (1885) à l'anglais, désigne l'aide qui, au golf, porte ou tire sur un chariot le sac de clubs du joueur.

Le mot anglo-américain *caddie*, plus récent, désigne le petit chariot métallique utilisé par les voyageurs dans les gares et les aéroports pour transporter les bagages et par les clients des magasins en libre-service, pour leurs achats.

Caddie (nom déposé en 1952) devrait s'écrire avec un C majuscule. Mais tous les dictionnaires récents en font un nom commun: *des caddies*.

(Défense du français, n° 448, janvier 2004)

Courriel

Mot-valise formé (au Québec) à partir de «courrier» et «électronique». Ce terme vient de recevoir une consécration officielle. Sa publication au *Journal officiel de la République française* du 20 juin 2003 rend son utilisation obligatoire dans l'administration. Il remplace ainsi l'inopportun «e-mail».

Ce néologisme est également adopté par les Services linguistiques de la Chancellerie fédérale. Variante: courrier électronique.

(Défense du français, n° 448, janvier 2004)

«Display»

En anglais *to display* signifie «déployer, montrer, faire voir, visualiser, afficher». Le substantif *display* désigne *a*) une unité d'affichage, un dispositif fournissant une représentation visuelle des informations sur un écran; *b*) un carton, une présentation marchande, un affichage.

Cet anglicisme, ignoré des dictionnaires, n'est d'aucune utilité.

(Défense du français, n° 448, janvier 2004)

Exit

«Exit les mouvements sociaux d'après les vacances.» Cette phrase, relevée dans un journal d'entreprise, recèle plusieurs erreurs.

Le mot latin *exit* (litt. «il, elle sort») est singulier. Dans la phrase ci-dessus, c'est le pluriel *exeunt* qu'il eût fallu employer puisque le sujet est au pluriel. D'autre part, cette expression ne peut s'appliquer qu'à des personnes. Il s'agit d'une indication scénique signalant qu'un personnage quitte la scène. Par extension et familièrement, se dit de quelqu'un qui disparaît: «Exit ce casse-pieds.»

Substantivé au masculin, il correspond à «sortie».

(Défense du français, n° 448, janvier 2004)